



Laconnex

Législature 2015-2020
Séance du 11 février 2019

Résolution du Conseil municipal de Laconnex relative à la mise à jour du schéma du réseau sur rail

Dans sa séance du 11 février 2019, le Conseil municipal de la commune de Laconnex a voté la résolution suivante :

- vu la lettre du département du territoire du 18 décembre 2018 concernant la consultation des communes sur le projet de mise à jour du schéma du réseau sur rail,
- vu le dossier de mise à l'enquête publique et le plan annexé à la loi sur le réseau des transports publics (LRTP, rsGE H 1 50),
- vu les discussions en séance ordinaire du conseil municipal du 21 janvier 2019,
- conformément à l'article 4, alinéa 4, de la LRTP,
- conformément aux articles 29, al. 3 et 30A, al. 2 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du maire,

le conseil municipal

DECIDE

par 8 voix POUR, soit à l'unanimité des présents

De préavisier favorablement la mise à jour du schéma du réseau sur rail annexé à la loi sur le réseau des transports publics, sous réserve des remarques suivantes :

- la certitude doit être donnée que la prolongation du réseau de tramway jusqu'à Saint-Julien-en-Genevois sera conditionnée à l'augmentation de la capacité de l'offre de P+R existante sur France qui est aujourd'hui sous-dimensionnée ;
- Le financement de cette prolongation du réseau de tramway sur territoire français doit être partagé entre Suisse et France au prorata des kilomètres de rails construits sur chaque territoire ;
- Suite à la construction de la 2^{ème} étape du TCOB Bernex – Vailly, l'assurance doit être donnée que la ligne de transports publics passant à Laconnex (ligne L) continuera à circuler à travers le village de Bernex afin de permettre aux personnes non motorisées de notre commune d'avoir accès aux commerces et services de Bernex.

Laconnex, le 11 février 2019